

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00800

Numéro SIREN : 852 732 205

Nom ou dénomination : A.A.S HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2022 sous le numéro de dépôt 1834

Désignation de l'entreprise A.A.S HOLDINGNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 225 ALLEE MARIE CURIE13270 FOS SUR MERNuméro SIRET * 8 5 2 7 3 2 2 0 5 0 0 0 2 0Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 5

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		<u>3 0 0 9 2 0 2 1</u>		<u>3 0 0 9 2 0 2 0</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010 014	012 016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production * Marchandises *	050 060	052 062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068 072	070 074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098		
	Total général (I+II)	110	112		
		8 870		8 172	2 350
		699		699	616
		8 870		8 870	2 966
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		60 553	
	Résultat de l'exercice	136		60 438	60 553
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		885	59 553
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges				
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 106	446
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		6 879	62 072
	Produits constatés d'avance	174			
RENOUVELLEMENTS	Total III	176		7 985	62 519
	Total général (I + II + III)	180		8 870	2 966
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197			
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			
(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise A.A.S HOLDING

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 2 1Exercice N-1 clos le
13 0 0 9 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		et livraisons intracommunautaires					
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	4	1 174
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	4	1 174
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	21 452	8 341
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244	737	8
	Rémunérations du personnel *				250	23 272	43 488
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 107	9 889
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			262	2-	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	46 566	61 727
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	46 562-	60 553-
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		
	Produits exceptionnels (IV)				290	107 000	
	Charges financières (V)				294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347			300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348					
	Impôts sur les bénéfices *				306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	60 438	60 553-
B - RÉSULTAT FISCAL					312	60 438	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés 247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option 249			(Part de loyers dispensés de réintégration)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entrepr. nouvelles (44. sexies) 986		Zone franche urbaine (44. octies A) 987				342
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989				
	Divers* ZFA NG (44. quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352		354 115
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 60 553						360
	Déficits antérieurs imputés sur le résultat :						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370		372 115

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : A . A . S HOLDING

30/09/2021

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Report déficitaire		60 553
Total des déductions diverses	350	60 553

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun faits

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

(Texte narratif libre)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

Néant

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 573	1 573	
Groupe et associés	6 121	6 121	
Débiteurs divers	478	478	
TOTAL	8 172	8 172	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 106	1 106		
Personnel et comptes rattachés	2 225	2 225		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 123	2 123		
Autres impôts taxes et assimilés	30	30		
Groupe et associés	2 500	2 500		
TOTAL	7 985	7 985		

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription				1 000	1 000
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué				60 553 - 60 553 -	60 438 60 438
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				43 488 9 889	23 272 1 107

A.A.S HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 Rue Joseph THORET ZI LE TUBE RETORTIER,
13800 ISTRES
852732205 RCS SALON DE PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux,
Le 31 mars,
A 14 heures,

Les associés de la société A.A.S HOLDING se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présents :

Madame Sonia CAPPELLETTI, titulaire de 440 actions en pleine propriété,

Monsieur Abdelkrim LAHOUES, titulaire de 440 actions en pleine propriété,

Monsieur Anthony LAHOUES, titulaire de 120 actions en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 1000 actions sur les 1000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Madame Sonia CAPPELLETTI, en sa qualité de Présidente de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 30 septembre 2021,
- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.



L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2021 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Le Président donne lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 60 439,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	60 439,00 euros
Absorption des pertes antérieures	60 439,00 euros

CA  

Solde

0,00 euros

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2021 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Sonia CAPPELLETTI

 = la présidente

 Catherine
Anthony



